

COMMUNIQUE

En application des dispositions du Règlement n° 04/19/CEMAC/UMAC/CM du 10 août 2020 relatif au TEG, à la répression de l'usure et à la publication des conditions de banque dans la CEMAC, les Taux Effectifs Globaux (TEG) Moyens pratiqués par les établissements de microfinance de 2^{ème} catégorie au cours des 1^{er} et 2^{ème} trimestres 2022, et les nouveaux taux d'usure applicables (*Toutes Taxes Comprises*) à compter de la date de signature du présent Communiqué se présentent comme suit :

	1 ^{er} trimestre 2022	2 ^{ème} trimestre 2022	
1.Particuliers	TEG Moyens (%)	TEG Moyens (%)	Taux d'Usure (%)
Crédits à la consommation, autres que le découvert	51,42	51,26	68,35
Découverts	58,54	53,27	71,02
Escomptes d'effets			44,09
Crédits à moyen terme*	32,91	34,65	46,20
Crédits à long terme*	21,56	22,32	29,76
Crédits immobiliers	32,28	31,68	42,24
Cautions			59,90

*Il s'agit des crédits autres que les crédits immobiliers

2.Petites et Moyennes Entreprises	TEG Moyens (%)	TEG Moyens (%)	Taux d'Usure (%)
Crédits de trésorerie, autres que les découverts, escomptes d'effets et affacturages	37,69	38,44	51,25
Découverts	26,37	26,64	35,53
Escomptes d'effets	28,90	28,98	38,65
Crédits à moyen terme	29,86	30,91	41,22
Crédits à long terme	22,40	22,66	30,22
Crédit-bail	29,10	29,09	38,79
Affacturages	36,86	60,00	80,00
Cautions			51,25
3.Personnes Morales Autres que PME et GE	TEG Moyens (%)	TEG Moyens (%)	Taux d'Usure (%)
Crédits de trésorerie, autres que le découvert	47,87	38,40	51,20
Découverts	-	-	66,59
Escomptes d'effets	-	-	65,66
Crédits à moyen terme*			
Crédits à long terme*	-	-	-
Crédits immobiliers	-	-	-

*Il s'agit des crédits autres que les crédits immobiliers

NB. : Les cellules vides (-) indiquent les catégories de crédits pour lesquelles les établissements de microfinance de 2^{ème} catégorie n'ont pas enregistré d'opérations au cours de la période, et les taux en italique sont les derniers taux publiés et reconduits pour établir les seuils d'usure.

Fait à Yaoundé, le 03 JAN 2023

Le Ministre des Finances,
Président du Comité National Economique et Financier



Louis Paul MOTAZE